



Formation Secourisme **S.S.T.**

D'après l'article R. 4224-16 du Code du Travail, « [...] En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, **l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades.** [...] »

OBJECTIFS

- ➔ Obtenir son certificat SST ou s'initier aux gestes de premiers secours,
- ➔ Être capable d'intervenir efficacement lorsqu'une vie est menacée,
- ➔ Limiter la gravité des accidents (sur le plan humain et financier),
- ➔ Satisfaire aux obligations légales de l'article R. 4224-16 du Code du Travail,
- ➔ Répondre à **vos obligations de résultats** en protection de la santé et de la sécurité de votre personnel (Arrêts de la Cour de Cassation du 28/02/02 et du 28/02/06).

PROGRESSION DE LA FORMATION

- ➔ Rappel des risques potentiels d'accidents du travail dans la profession,
- ➔ Reconnaissance des dangers persistants éventuels qui menacent la victime et son environnement,
- ➔ Protection de la victime de la zone dangereuse en évitant de s'exposer,
- ➔ Examen de la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- ➔ Alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- ➔ Action appropriée à l'état de la (des) victime(s) (succession de gestes de secours) : saignement, étouffement, malaise, brûlure, inconscient qui respire ou ne respire pas...,
- ➔ Utilisation du défibrillateur,
- ➔ Évaluation et bilan.

MOYENS / MÉTHODES

- ➔ 80 % de cas pratiques,
- ➔ Mise en situation
- ➔ Formateurs compétents et expérimentés qui s'adaptent à votre secteur d'activité et aux risques de votre établissement.

ORGANISATION

- ➔ **Sauveteur Secouriste du Travail (SST),**
 INITIALE : 12 heures par groupe de 5 à 10 personnes ; RECYCLAGE : 4 heures par groupe de 5 à 10 pers,

FOURNITURE(S) REMISE(S)

- ➔ Support participant **ludique et pratique** reprenant les points clés du stage (aide mémoire).

CFA MFR

51 route de la Roche sur Yon
 85800 ST GILLES CROIX DE VIE

Tél : 02 51 55 52 12 - Fax : 02 51 54 25 82

Email : mfr.st-gilles@mfr.asso.fr